

Étrangers devant l'école

N° 64, avril 2005

Le principe d'égalité de tous les enfants devant l'école, même s'il est inscrit dans la Constitution, est souvent malmené par des autorités qui, davantage soucieuses de pratiquer, à leur niveau, le « contrôle des flux migratoires » que de mettre en oeuvre l'égalité des chances, ont, à l'égard des enfants étrangers, des pratiques de dissuasion ou d'exclusion totalement illégales. Qu'il s'agisse de primo-arrivants, de jeunes venus en France en dehors du regroupement familial, de mineurs isolés, trop d'enfants sont encore exclus du système scolaire du fait de carences institutionnelles ou d'oppositions délibérées.



Sommaire

Édito

[Des droits fondamentaux bien encombrants](#)

Dossier — Étrangers devant l'école

- [La scolarisation, un droit et un devoir](#)
- Le dispositif d'accueil pour les primo-migrants
- Marginalisés dès leur arrivée
- Un avenir amputé
- Un os sur le chemin de l'école
- [Enfants à la rue en Guyane](#)
- L'école, un piège pour les sans-papiers
- [Jeunes sans-papiers : du lycée à l'avion](#)

Hors Dossier

- Etudiants : un difficile accès à l'emploi
- Violer les droits de l'homme en Europe... en toute impunité
- [Du récit de persécution](#)

Ont collaboré à ce numéro : Véronique Baudet, Jean-Michel Belorgey, Emmanuel Blanchard, Anna Blanchet, Epiphane Boukra, Claudia Cortès-Díaz, Nicole Launay, André Legouy, Mélanie Le Verger, Danièle Lochak, Jean-François Martini, Françoise Millot, Lou Moulin, Richard Moyon, Claire Rodier, Claire Schiff.

Merci à Tignous pour ses dessins.

8 €+ 1,5 € de frais d'envoi — ISSN 0987-3260